

CHARTRE DU RÉSEAU QUALITÉ EN RECHERCHE

Objet du réseau

Maintenir et améliorer le savoir-faire « qualité en recherche » au sein de la communauté scientifique.

Le réseau rassemble toute personne intéressée par la « qualité en recherche » travaillant dans le domaine de la recherche du débutant à l'expert. Il couvre l'ensemble des thématiques liées à la qualité, telles que l'amélioration continue, l'assurance produit dans les projets, la traçabilité des données, les normes applicables à la recherche, la certification des plateformes, la qualité de service, le management de la qualité (au sein des laboratoires, plateformes...), ...

Les objectifs

Les objectifs du réseau Qualité en Recherche sont les suivants :

- Fournir et mettre à disposition de la communauté de la documentation et des outils.
- Mutualiser les bonnes pratiques.
- Promouvoir les démarches qualité dans les unités de recherche et au sein de nos établissements.
- Sensibiliser et former les différents acteurs de la recherche à la qualité.
- Maintenir une veille stratégique documentaire et réglementaire dans le domaine de la qualité.
- Développer les liens avec les autres qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les réseaux métiers de la Mission pour l'Interdisciplinarité du CNRS de façon à renforcer la cohérence des démarches.

Activités

- Proposer des formations sur les thématiques de la qualité.
- Organiser des groupes de travail spécifiques pour recenser l'existant et le capitaliser sous forme de guides pratiques à destination de la communauté.
- Recenser et proposer des outils.
- Diffuser l'information sur la « Qualité en Recherche » au travers d'ouvrage, de publications et de communications.
- Coopérer avec les autres réseaux.
- Recenser les compétences en expertise, conseils, audits.
 - Rédiger de la documentation : modèles, guides, enquêtes...
- Assurer une veille documentaire sur les normes applicables au domaine de la recherche.

Organisation

Le Réseau est animé par un comité de pilotage (CoPil) constitué de 8 membres pour une durée de 4 ans. Trois membres sont désignés au sein de ce comité de pilotage pour constituer le Bureau comprenant un responsable, un référent formation et un coordinateur budget.

Les membres du CoPil sont chargés de mission auprès de la MI sur la base de leur fonction au sein de ce CoPil. Ils disposent, dans ce cadre (s'ils le souhaitent) et lorsqu'ils sont agents CNRS, d'une décharge de travail de 5% (CoPil) à 10% (bureau), en accord avec leur directeur d'unité.

Le comité de pilotage, représentatif de la communauté, a pour missions :

- l'élaboration, la rédaction et le suivi du budget du réseau (fonctionnement, actions, groupe de travail, ...),

- l'élaboration, la rédaction et le suivi des actions nationales de formation avec les porteurs de projets,
- l'élaboration du Plan Pluriannuel de Formation et sa mise en œuvre, ainsi que la proposition d'actions et leur mise en œuvre (1 fois par an),
- la rédaction d'un rapport d'activité annuel,
- la préparation de l'évaluation du réseau.

La vocation principale du réseau est l'échange, le partage, la formation, la diffusion d'informations dans le domaine de la « Qualité en Recherche ». Il s'appuie sur des réseaux régionaux, réalisant des actions locales, tels que les réseaux :

- ARAQ (Atelier Régional d'Animation Qualité Rhône Auvergne – Alpes)
- QRRAL (Réseau Qualité en Recherche Régions Aquitaine Limousin)
- QROc (Réseau Qualité en Recherche Région Occitane)

Évaluation du réseau

Les réseaux de la MI sont évalués tous les 4 ans. A la demande d'un ou plusieurs membres du Comité de Pilotage de la MI ou de la Plateforme des réseaux, un réseau peut être, exceptionnellement, évalué avant le terme.